

LES INSPECTEURS GÉNÉRAUX D'ÉTAT DES PAYS MEMBRES DU FIGE REÇUS EN AUDIENCE À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Les Chefs des délégations du FIGE présentes à Abidjan, conduite par le président du Comité Directeur M. Theophile N'Doli (IGE cote d'Ivoire) et le Secrétaire Exécutif, M Hassan Issa Sultan (IGE de Djibouti) ont été reçus en audience à la Présidence de la République par le Vice-Président de la Côte d'Ivoire SEM. Daniel Kablan Duncan en debut de la soirée du vendredi 22 juin 2018.



Photo de famille avec le Vice-Président de la Côte d'Ivoire SEM. Daniel Kablan Duncan et les Chefs des délégations du FIGE, conduite par le président du Comité Directeur M. Theophile N'Doli (IGE cote d'Ivoire) et le Secrétaire Exécutif, M Hassan Issa Sultan (IGE de Djibouti)

Le Vice-Président ivoirien a profité de l'occasion pour rappeler toute l'importance de la tenue d'une telle rencontre à Abidjan en

affirmant que le Président de la République de Côte d'Ivoire suit les travaux et demeure ouvert à toutes propositions de reformes, et à toutes

recommandations visant à améliorer le dispositif institutionnel de nos institution et notamment l'Inspection générale d'Etat et le cadre général du contrôle et de l'audit du secteur public.

Il s'est dit convaincu que l'ensemble des chefs d'Etats des pays d'Afrique qui ont autorisé la participation des hautes délégations présentes à cette rencontre de grande importance suivent avec grand intérêt, les conclusions et recommandations qui résulteront de ce colloque.

Il a en outre déclaré que le Président de la République de Côte d'Ivoire S.E.M. Alassane Ouattara accorde une attention particulière aux activités du FIGE et se porte garant du soutien sans faille de la Côte d'Ivoire à l'endroit de cette importante organisation qui participe à la consolidation du rôle majeur des Institutions supérieures de contrôle dans la gouvernance de nos pays. ■

CONTACT

FORUM DES INSPECTIONS GÉNÉRALES D'ÉTAT D'AFRIQUE ET INSTITUTIONS ASSIMILÉES (FIGE)

Directeur de Publication :

M. Hassan Issa Sultan
Secrétaire Exécutif du FIGE
Inspecteur Général de l'Etat de Djibouti

Comité de rédaction :

M. Mahammaad Idriss Dabar
M. Hassan Mohamed Issa
Mme Deka Daher Houffaneh

Siège Social du FIGE

Inspection générale de l'Etat de Djibouti
Présidence de la République de Djibouti
B.P : 2603 – DJIBOUTI
Tél. : (00253) 21 35.36.63 / 21 35.65.50
Fax : (00253) 21 35.55.06
Email : secretariatdufige@intnet.dj
Site web : www.figea.dj

ÉDITORIAL

Cher(e)s Lecteur(trice)s

J'ai le plaisir de vous présenter la 9^{ème} Edition de la lettre d'information du Forum des Inspections Générales d'Etat et Institutions Assimilées qui va principalement porter sur les travaux de la 8^{ème} réunion du Comité Directeur et du Colloque international organisés sur les terres ivoiriennes, le 22 et 23 juin 2018.

Ces assises d'une importance capitale pour notre association ont été comme à l'accoutumée des lieux d'échanges et de partages d'expériences.

Sous la Présidence du Vice-président de la République de Côte d'Ivoire, SEM. Daniel Kablan Duncan s'est ouvert le 5^{ème} colloque international organisé par l'Inspection Générale d'Etat de Côte d'Ivoire. Cette importante messe a réuni les délégations des Inspections générales d'Etat des plusieurs pays africains, les représentants des partenaires techniques et des partenaires au développement ainsi que plusieurs hauts responsables de l'administration de Côte d'Ivoire, pays hôte de l'évènement.

Le thème de ce colloque : quelle Inspection générale d'Etat pour la promotion de la bonne gouvernance en Afrique ? et les débats afférents, ont permis de dégager le rôle central de IGE dans l'édification d'une gouvernance efficace.

Également dans cette édition, la 8^{ème} réunion du Comité Directeur qui a porté sur l'étude des points inscrits à l'ordre du jour parmi lesquels : la présentation du plan stratégique 2019-2025 et les échanges d'expériences des institutions membres sur l'état de mise en œuvre des recommandations issues de leurs missions d'inspections, de contrôles et d'audits..

Bonne lecture ! ■

Directeur de la publication
M. HASSAN ISSA SULTAN
Secrétaire Exécutif du FIGE
Inspecteur Général de l'Etat de Djibouti

SOMMAIRE

- 2 Le 5^{ème} Colloque international du FIGE
- 4 Extraits des communications des intervenants
- 7 8^{ème} réunion du Comité Directeur du FIGE
- 8 Les Inspecteurs généraux d'Etat des pays membres du FIGE reçus en audience à la Présidence de la République de Côte d'Ivoire

LE 5^{ÈME} COLLOQUE INTERNATIONAL DU FIGE

« *Réflexion sur les mesures ou les réformes nécessaires pour l'amélioration du cadre institutionnel du fonctionnement et des missions des IGE et institutions assimilées...* »



Photo de famille - 5^{ème} colloque international du FIGE par l'Inspection Générale d'Etat de Côte d'Ivoire à Abidjan

En marge de la 8^{ème} réunion du Comité Directeur du Forum des Inspections Générales d'Etat d'Afrique et Institutions Assimilées (FIGE), se sont tenus les travaux du 5^{ème} colloque international organisé par l'Inspection Générale d'Etat de Côte d'Ivoire à Abidjan, capitale économique le 22 juin 2018.

Ces importants travaux ayant pour thème : *Quelle Inspection Générale d'Etat pour la promotion de la bonne gouvernance en Afrique ?* a réuni plusieurs participants dont notamment les représentants des Inspections Générales d'Etat de plusieurs pays membres du FIGE, des partenaires au développement ainsi que des hauts responsables de l'administration ivoirienne.



S.E.M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de Côte d'Ivoire

Le colloque a été inauguré par le Vice-président de Côte d'Ivoire S.E.M. Daniel Kablan Duncan, représentant le chef de l'Etat ivoirien SEM. Alassane Ouattara, qui a rappelé l'importance d'une Inspection Générale d'Etat dans les rouages administratifs.

Il a rappelé la place prépondérante qu'accorde le Président de la République de Côte d'Ivoire S.E.M. Alassane Ouattara à l'Inspection Générale de l'Etat dans sa stratégie de transformation de l'administration de son pays. SEM. Duncan n'a pas manqué de féliciter les organisateurs de cet

(Suite page 3)

8^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU FIGE

La 8^{ème} réunion ordinaire du Comité Directeur du Forum des Inspections générales d'Etat d'Afrique et institutions assimilées (FIGE) s'est tenue à Abidjan, République économique de Côte d'Ivoire, le 23 juin 2018, dans le salon REQUISTON de l'Hôtel TIAMA.



M. Théophile Ahou N'Doli, Inspecteur Général de Côte d'Ivoire et Président du Comité Directeur du FIGE

Parmi les principaux points discutés à l'ordre du Jour, l'examen des rapports d'activités et financier du FIGE et de l'Institut du FIGE, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017, le Plan stratégique 2017-2022 du FIGE, le suivi des recommandations des décisions du Comité Directeur, la préparation du 6^{ème} colloque international et de la 7^{ème} Assemblée Générale du FIGE ainsi que le bilan du colloque international organisé la veille à Abidjan par l'Inspection Générale de la Côte d'Ivoire.

Ces assises ont permis ont membres du Comité Directeur du FIGE d'approuver les comptes financiers et le rapport d'activités du FIGE et de l'IFIGE.

Elles ont aussi permis de discuter de voies et moyens pour renforcer le partage d'expériences et d'informations au sein de notre réseau en échange sur le suivi des recommandations des missions et activités de nos institutions membres. Autre point important discuté lors de cette réunion, le plan stratégique 2017-2022, modifié pour la période 2019-2025 qui s'appuie sur les valeurs du FIGE que sont l'engagement, le leadership, la transparence, la performance, la coopération et l'innovation pour doter notre institution d'une vision et des objectifs stratégiques en phase avec ses missions.

Cet important document aidera le FIGE dans son développement, son rayonnement et ses engagements pour la promotion de la bonne gouvernance.

L'Etat d'avancement des préparatifs pour l'organisation des travaux du 6^{ème} colloque international et de la 7^{ème} réunion du Comité Directeur du FIGE organiser cette année 2018 à Nouakchott, Capitale de la République Islamique de Mauritanie a fait l'objet des discussions fructueuses.

Enfin le Président du Comité Directeur, M. Théophile AHOUA N'Doli a fait un discours de clôture pour remercier les participants de ces travaux et leur exprimer sa gratitude pour le travail accompli. Il a par ailleurs félicité le Comité Directeur pour la décision prise consistant à limiter le choix des nouveaux membres, aux Institutions de contrôle de l'ordre administratif et structures de lutte anti-Fraude et anti-corruption.

Il a également invité les Inspections Générales d'Etat à être des organes de veille et d'alerte des autorités pour toutes les atteintes aux règles et aux principes de bonne gouvernance.

De leur côté, le Secrétaire Exécutif et les autres membres du Comité ont vivement remercié les autorités ivoiriennes et en premier lieu, le Chef de l'Etat de Côte d'Ivoire S.E.M. Alassane OUATTARA pour le soutien indéfectible de son pays au FIGE. Les remerciements ont été également adressés au Vice-président S.E.M. Daniel Kablan DUNCAN et à l'endroit de l'IGE de Côte d'Ivoire et de M. l'Inspecteur Général d'Etat du Pays hôte, M. Théophile AHOU N'Doli pour l'organisation impeccable de ces assises. ■

Suite page de la 5

Elle repose sur des politiques et des procédures visant à fournir l'assurance raisonnable que les objectifs sont atteints et les activités menées de façon éthique et responsable.

D'autres valeurs intrinsèques ont émergé avec ce nouveau concept de gouvernance publique. Il s'agit de la transparence qui concerne le degré d'ouverture de l'Etat envers ses citoyens mais également la promotion de l'équité et la garantie de la probité pour les fonctionnaires qui doivent se sentir considérés mais en même temps redevables.

L'expert Burkinabe, M. Serre a souligné que pour réussir la transformation des IGE, il est indispensable d'avoir des outils méthodologique comme les manuels de procédures et une documentation bien fournie dans le champ d'intervention mais également un plan de formation pour les employés des IGE avec une mobilisation des financements, une organisation et une évaluation des formations de même que la collaboration avec des institutions de formations.

En conclusion, les échanges et partages d'idées, lors de ce colloque international, ont certainement conduit à la capitalisation d'expériences. Ils ont surtout fait ressortir que les Inspections Générales de l'Etat jouent un rôle central dans la promotion de

la bonne gouvernance et contribue à la recherche de solutions pour surmonter les difficultés et les dysfonctionnements qui constituent des freins au développement des pays africains.

Cependant les Inspections Générales d'Etat doivent sans cesse adapter leur fonctionnement, leurs outils et leurs processus à l'évolution du contexte africain. Leur indépendance sur le plan institutionnel et financier ainsi que l'éthique et la déontologie des Inspecteurs d'Etat et contrôleurs doivent être garantis par la loi pour mieux les protéger et permettre à ces organes supérieurs du contrôle administratif d'être à la hauteur de leurs missions pour promouvoir pleinement la bonne gouvernance. ■

(Suite de la page 2)

événement d'envergure internationale dont l'objectif est d'accroître l'efficacité des organes supérieurs de contrôle interne et de l'audit externe contribuant à la bonne gouvernance.

Il a exhorté les participants à promouvoir "la culture de la responsabilité et de la redevabilité des agents de l'Etat ainsi que les actes liés à la bonne gouvernance dans tous les domaines".

De son côté, M. Théophile Ahou N'Doli, Inspecteur Général d'Etat de Côte d'Ivoire et Président du Comité Directeur du FIGE, a affirmé que la



M. Théophile Ahou N'Doli, Inspecteur Général d'Etat de Côte d'Ivoire et Président du Comité Directeur du FIGE

bonne gouvernance doit être une priorité et un enjeu de développement pour nos pays africains afin de mieux répondre aux besoins vitaux de nos populations.

Il a formulé le vœu que ce colloque permettra "d'ouvrir la réflexion sur les mesures essentielles ou les réformes nécessaires à mettre en œuvre en vue de la refonte ou du réaménagement du cadre institutionnel, du fonctionnement et des missions des Inspections générales d'Etat (IGE)". ■

connectez-vous ▶

www.figea.dj

19 PAYS MEMBRES DU FIGE

24 INSTITUTIONS MEMBRES

SERVIR L'AFRIQUE

ANGOLA	DJIBOUTI	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
BENIN	GABON	SENEGAL
BURKINA FASO	MADAGASCAR	TCHAD
BURUNDI	MALI	TOGO
CAMEROUN	MAURITANIE	
CENTRAFRIQUE	NIGER	
CONGO	UGANDA	
COTE D'IVOIRE		

EXTRAITS DES COMMUNICATIONS DES INTERVENANTS



M. Hassan Issa SULTAN, Inspecteur Général de l'Etat de Djibouti et Secrétaire Exécutif du FIGE

Ces assises ont vu les présentations de cinq panélistes pour ouvrir le débat et initier des échanges sur le rôle central des IGE dans la promotion de la bonne gouvernance.

L'Inspecteur Général de l'Etat de Djibouti et Secrétaire Exécutif du FIGE, M. Hassan Issa SULTAN est intervenu le premier. Il a dans un premier temps rappelé que le concept de bonne gouvernance repose sur quatre piliers importants que sont l'intégrité, la transparence, l'intégrabilité ou inclusivité, la responsabilisation ou la reddition des comptes. Ces piliers permettent de créer le lien entre bonne gouvernance et développement durable.

La place de choix accordé à la bonne gouvernance interpelle les Inspections Générales d'Etat car ce sont elles qui sont l'épine dorsale pour la

promotion et surtout l'édification d'une gestion saine et efficace des finances publiques affirme l'Inspecteur Général de l'Etat de Djibouti.

Le Secrétaire Exécutif du FIGE, a aussi rappelé les pouvoirs des IGE et surtout le pouvoir d'enquête qui est très important dans l'exécution de leurs missions.

Enfin M. SULTAN, a insisté sur la garantie de l'indépendance des Inspections Générales de l'Etat. En effet, l'Indépendance de l'IGE doit être fixée par la loi pour assurer une protection juridique contre toute entrave à l'indépendance et au pouvoir de contrôle.



M. François COLLIN, Vérificateur Général du Sénégal

Cette indépendance doit être institutionnelle mais également financière pour donner à l'institution les moyens nécessaires dans l'exécution de ses missions.

La deuxième intervention a été assurée par le Vérificateur Général du Sénégal, M. François COLLIN, qui a insisté sur deux points essentiels à savoir la solidité des fondements de nos institutions et leur performance dans le cadre de la bonne gouvernance.

Pour M. COLLIN, une IGE repose sur un ensemble d'éléments statutaires parmi lesquels l'indépendance affirmée des Inspecteurs généraux d'Etat, l'assermentation (prestation de serment de ce corps), le pouvoir d'auto-saisine, la saisine directe du Procureur de la République en cas de présomption forte de délit ou crime économique.

L'organisation de l'IGE se démarque avec un positionnement institutionnel, une autonomie de gestion des fonds à sa disposition et une pluridisciplinarité de ses ressources humaines. Pour être performantes, nos IGE doivent donner plus d'importance à la rigueur des contrôles, à la formation de ses effectifs, à la veille ou le suivi/évaluation et enfin à la vulgarisation de ses actions.

Il a insisté sur la Coopération et le partage d'expérience entre les IGE africaines mais aussi avec les organisations internationales similaires. Pour conclure, le Vérificateur Général du Sénégal a déclaré à l'audience « on n'affronte pas un Etat pour lui imposer ses vues, on le convainc de la justesse de ses idées... »

Suite page 5

Suite de la page 4

Il faut avoir à l'esprit qu'il n'y pas d'indépendance parfaite pour les IGE et qu'elle n'a de valeur que celle de l'environnement, en particulier politique, qu'on veut lui fixer. Elle n'a de force que celle que les acteurs du jeu politico institutionnel veulent bien lui concéder.



M. Edmond RANDRIANANDRASANA, Inspecteur Général d'Etat de Madagascar

L'Inspecteur Général d'Etat de Madagascar, M. Edmond RANDRIANANDRASANA a quant à lui, affirmé d'emblée que pour faire la promotion d'une bonne gouvernance et le respect de l'Etat de droit en Afrique, l'Inspection Générale d'Etat doit pouvoir agir avec efficacité et crédibilité.

Aussi pour M. l'Inspecteur d'Etat de Madagascar, les inspecteurs d'Etat doivent observer scrupuleusement le principe d'intégrité et d'objectivité. Un autre critère majeur à respecter est l'universalité du contrôle qui doit couvrir l'ensemble du patrimoine public à savoir l'ensemble du secteur public constitué par l'Etat, ses services déconcentrés, les collectivités décentralisées, les entreprises publiques et les établissements publics nationaux ou locaux ainsi que tout organisme recevant de financement public.

Selon M. RANDRIANANDRASANA pour une performance accrue des agents de l'IGE, et eu égard à la primauté du rôle dévolu à l'IGE, elle se doit d'avoir un code éthique ou déontologique approprié.

Il a enfin souhaité l'élaboration au niveau du FIGE, des normes adaptées au contexte africain et en adéquation avec les normes internationalement admises de l'audit.



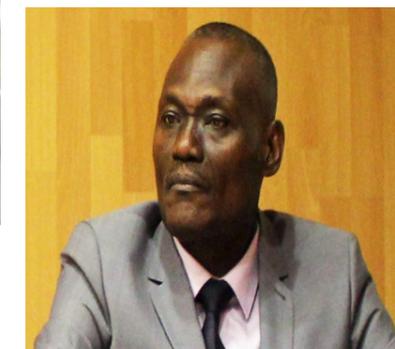
M. Abdou Karim GUEYE, consultant international, ancien Secrétaire Exécutif du FIGE

M. Abdou Karim GUEYE, consultant international, ancien Secrétaire Exécutif du FIGE a fait une présentation qui s'articulait autour des perspectives pour les inspections générales d'Etat d'Afrique en matière de gouvernance. Selon le consultant toutes les opportunités ne sont pas encore exploitées en matière de bonne gouvernance.

La nature du travail de contrôles doit s'adapter au contexte dans lequel ils évoluent avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de communication. Elles doivent également avoir une vision élargie du contrôle en intégrant la performance de la gouvernance avec un système de suivi et évaluation basée sur la gestion axée sur les résultats.

Pour conclure, M. Gueye estime qu'une vision stratégique intégrée doit être privilégiée pour plus d'efficacité et ainsi évitée l'approche éclatée, où l'on assiste à la multiplication des organes de contrôle.

Il recommande ainsi un rang, le statut spécial des IGE et l'autonomisation de gestion ; le pouvoir de sanctions ; Une éthique d'égalité devant l'obligation de rendre compte ; les résultats, la performance, la qualité et enfin un leadership empreint d'une vision stratégique



M. Souleymane SERE, consultant international

M. Souleymane SERE, consultant international s'est penché quant à lui sur les principes de gouvernance dans le secteur public et les implications ainsi que les nouvelles missions des Inspections Générales d'Etat d'Afrique.

La gouvernance se définit comme un dispositif de mise en place de processus et de structures d'information, de direction, de gestion et de pilotage pour la réalisation des objectifs établis.

Le concept de gouvernance publique a évolué en s'inspirant de la gestion privée. Ainsi les politiques de l'Etat sont désormais mis en œuvre à travers des programmes chiffrés associés à des objectifs, des actions à mener et des indicateurs de performance.

Suite page 6